



Je voudrais porter plainte contre l'hôpital pour négligence au niveau de la sécurité

Par **Bibine_32**, le **31/01/2023** à **07:51**

Bonjour ma mère âgée de 78 est hospitalisée depuis le 28 décembre du à une embolie, le 28 janvier un homme entre dans sa chambre et lui réclame ces papiers, il lui vole 2 portefeuilles dans son sac, l'homme a pris la fuite en sortant de sa chambre il tombe sur une infirmière qui le questionne et part immédiatement voir ma mère car trouve l'altitude de la personne bizarre, tout cela on le voit dans la vidéo de surveillance, on y voit la personne entrée par les urgences et se diriger vers la chambre de ma mère. L'hôpital et nous pensons que s'est au sein de l'hôpital que le nom et numéro de chambre de la mère ont été donnés. Une plainte a été déposée au commissariat contre X mais je voudrais me retourner contre l'hôpital pour négligence. Je n'en dors plus et souhaiterais que ma mère quitte l'hôpital car j'ai peur pour sa sécurité.

Cordialement

Par **Marck.ESP**, le **31/01/2023** à **08:30**

Bienvenue

Malheureusement, si les objets en question n'ont pas été déposés sous la surveillance de l'hôpital (coffre), un hôpital n'est pas responsable pour les bijoux ou autres valeurs.

En ce qui concerne l'intrusion, je vous invite à prendre contact Santé-infos-Droit-SERVICE PUBLIC... Téléphone. 01 53 62 40 30

Par **youris**, le **31/01/2023** à **10:42**

bonjour,

si vous voulez attaquer l'hôpital pour négligence, consulter d'abord un avocat qui saura vous dire si vous disposez des éléments nécessaires pour une telle procédure.

un avocat sera nécessaire pour cette procédure.

salutations